



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Covid-19 : pour un « après » soutenable

Synthèse des contributions



Sommaire

Introduction	3
1. Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?	9
2. Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?	13
3. Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?	27
4. Quelles interactions humains/nature, mondialisation et pandémies ?	21
5. Numérique : nouveaux usages, nouvelles interrogations	24
6. Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?	29
7. Quelle voie pour une économie soutenable ?	33

Introduction

Pourquoi un appel à contributions ?

La crise que nous traversons nous oblige à « **interroger notre modèle de développement** ». Elle a mis en lumière les fragilités, les vulnérabilités et les « failles » de ce modèle.

L'enjeu est dès lors de penser un nouveau modèle soutenable, économiquement, socialement, écologiquement mais aussi démocratiquement, notamment à partir des différentes vulnérabilités que l'épidémie a révélées. Il s'agit en définitive de **refonder le référentiel de nos politiques publiques** pour lui permettre de prendre en compte l'ensemble de ces dimensions.

Cela suppose de **définir un horizon pour l'après** : préparer un redémarrage qui tienne compte des erreurs du passé pour ne pas les reproduire, réévaluer nos priorités et nos besoins, avec le souci du long terme, dans le respect de nos engagements environnementaux, de nos libertés publiques et de nos droits sociaux.

Dès lors qu'il ne s'agit pas de relancer le système à l'identique, un **devoir d'imagination** s'impose à nous.

C'est sur cette base que France Stratégie a ouvert, du 1^{er} avril au 31 mai, **un espace contributif** où la réflexion, les opinions mais aussi les propositions pour préparer la sortie de crise et le modèle « d'après » peuvent se confronter, être discutées, et s'enrichir mutuellement.

Sept axes de questionnement

Nous avons proposé d'organiser cette réflexion collective autour de plusieurs grandes familles de questionnements, toutes inspirées par la crise et qui ont vocation à conduire à une redéfinition plus large des politiques publiques et de leurs priorités :

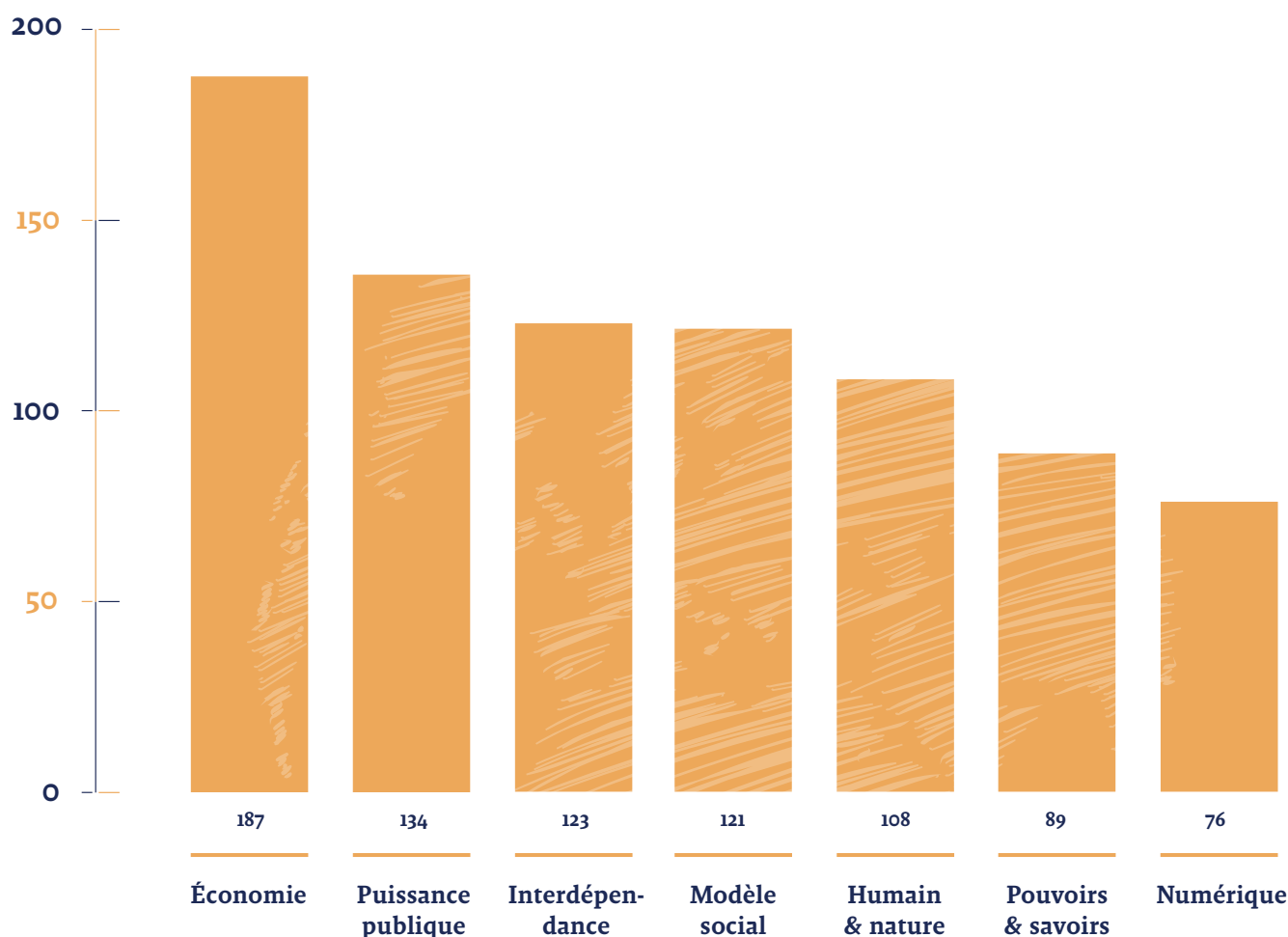
- **quelles attentes** à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- **quel modèle social** pour « faire avec » nos vulnérabilités ?
- **quelles interactions** humains-nature, mondialisation et pandémies ?
- **quelles relations** entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

- **numérique** : nouveaux usages, nouvelles interrogations.
- **quelles interdépendances** et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?
- **quelle voie** pour une économie soutenable ?

Panorama des réponses reçues

À la clôture de l'appel le 31 mai, **448 contributions** ont été adressées à France Stratégie. Tous ces documents, dans la mesure où ils s'inscrivent dans les axes de questionnement définis et respectent les lois en vigueur, sont désormais publiés sur **le site Internet de France Stratégie**.

Répartition des réponses reçues

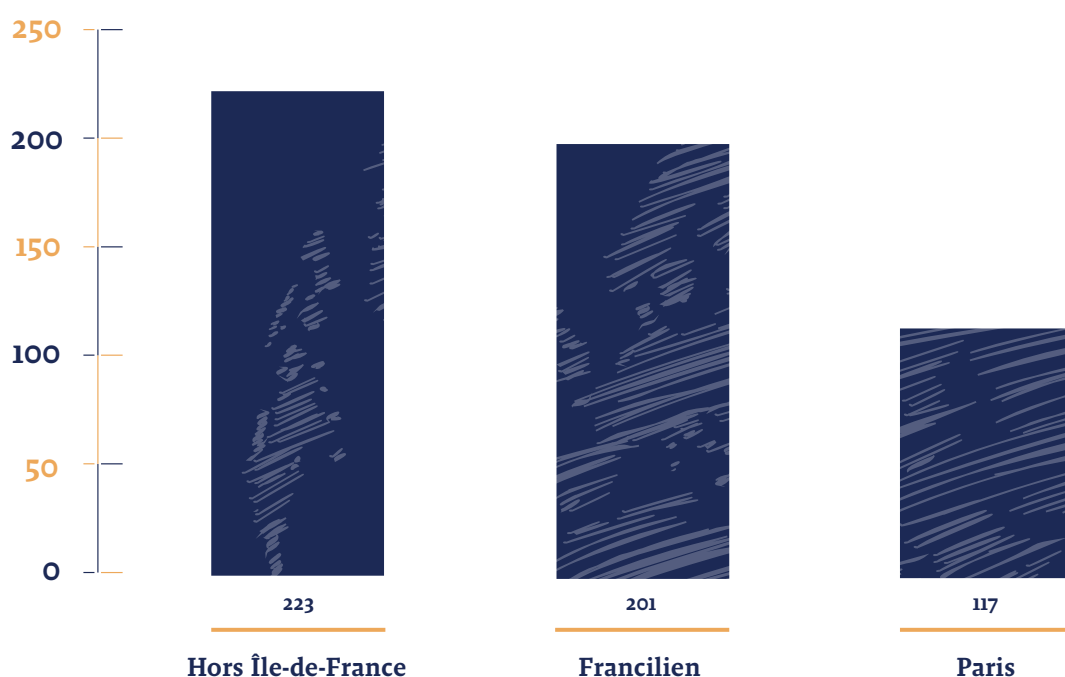


Source : France Stratégie, Appel à contributions, 1^{er} avril - 31 mai 2020

Parmi ces contributions :

117 ont été envoyées depuis Paris, **84** depuis le reste de l'Île-de-France (IDF) et **223** depuis les autres régions :

Origine des contributions sur la base du code postal



Source : France Stratégie, Appel à contributions, 1^{er} avril - 31 mai 2020

210 portent sur au moins deux des sept axes de questionnement :

Contribution multi-axes



Source : France Stratégie, Appel à contributions, 1^{er} avril - 31 mai 2020

275 comprennent une pièce jointe (entre 1 et 115 pages).

Les profils des contributeurs sont variés et regroupent :

- **des particuliers** : salariés ou chefs d'entreprise, agents publics locaux ou nationaux, retraités ;
- **des chercheurs** de disciplines variées ;
- **des élus locaux** ;
- **des représentants d'institutions internationales, des Académies, des fédérations et réseaux professionnels** ;
- **des représentants d'organisations syndicales et patronales** ;
- **des acteurs du monde associatif.**

Les contributeurs ne sont naturellement pas représentatifs de la population française dans son ensemble. Le simple fait d'avoir répondu à l'appel à contributions révèle un intérêt significatif pour ces questions. L'analyse de ces contributions traduit les attentes et les aspirations d'une partie de la population, qui porte une attention particulière aux enjeux de soutenabilité sous toutes ses formes.

Le contenu des contributions

Pour faire la synthèse des contributions que nous avons reçues sur chacun des axes, nous avons fait le choix de porter l'attention sur trois aspects :

- **les principaux enjeux** ; ce sont les points que le plus grand nombre de contributeurs abordent et qui apparaissent donc au centre des réflexions ;
- **les consensus et les dissensus** ; ce sont les idées qui, pour les unes, sans nécessairement susciter de parfaite unanimité, sont approuvées par de nombreuses contributions et qui, pour les autres, font apparaître des divergences d'analyse, voire des clivages entre contributeurs ;
- **les propositions remarquables** ; ce sont les pistes d'actions formulées par une ou plusieurs contributions, que nous ne reprenons pas telles quelles à notre compte mais qui nous semblent illustrer les préoccupations majeures de l'axe concerné.

Nous présentons ici un résumé des éléments qui concernent, de façon transversale, l'ensemble des axes, avant d'exposer la synthèse de chacun de ces axes.

Éléments convergents sur tous les axes

Plusieurs thèmes prioritaires ressortent très clairement d'un grand nombre de contributions, et ce quel que soit l'axe d'analyse dans lequel elles s'inscrivent. On y lit notamment :

- la valorisation de la **proximité** (relocalisations, autonomie locale, consommation locale...) ;
- la volonté d'une **approche globale** de la transformation sociale, centrée sur la **transition écologique** ;
- l'accent mis sur les **besoins fondamentaux** et sur la **reconnaissance** de celles et ceux qui y pourvoient (agriculture, alimentation, santé et *care*...) et plus généralement de celles et ceux qui œuvrent pour le bien commun et l'intérêt général ;
- une aspiration à une reprise en main démocratique de l'économie locale, des temps et des technologies, souvent autour des « **communs** » ;
- le souhait que la priorité soit donnée à la **résilience** par rapport à l'efficacité, dans les politiques publiques ;
- l'importance des enjeux de **formation** et la valorisation de la place des savoirs et des savoir-faire dans la société ;
- la **transformation du travail** et des **entreprises** (rapport au temps de travail, relations au sein des entreprises, transformation des métiers, plus de prise en compte des enjeux environnementaux) ;
- l'importance de **l'Europe** (organisation du commerce international et accords internationaux, Europe sociale et numérique).

Ce qui divise les contributeurs...

Pour autant, on peut apercevoir également plusieurs points de dissensus transversaux, plus ou moins explicites, qui traversent les différents axes, et qui peuvent préfigurer certains des clivages structurants pour la période qui s'ouvre.

Une partie de ces dissensus portent sur des orientations radicalement différentes, par exemple :

- la **façon de découpler bien-être et empreinte environnementale** : si l'objectif fait consensus, ce n'est pas la même chose de le rechercher via une forme de « croissance verte » ou de miser sur la « sobriété » ;
- le **rôle de l'État** : doit-il piloter lui-même les transformations ou attend-on surtout de lui qu'il facilite les initiatives locales, des entreprises ou des citoyens ?

- › **la place des technologies** : doit-on les voir d'abord comme des outils au service des transitions et de l'émancipation ou s'agit-il plus souvent d'une forme de « verrou » qui empêche la transition de s'opérer ?

D'autres points portent davantage sur des questions de moyens, de méthode ou de niveau :

- › **s'il faut rénover la démocratie, quels outils privilégier ?** Faut-il miser davantage sur la délibération de « mini-publics » comme des conventions citoyennes, ou bien avoir plus fréquemment recours au référendum ?
- › **s'il faut réguler la finance**, notamment pour la mettre au service de la transition écologique, faut-il plutôt faire confiance aux incitations pour encourager la « finance verte » ou envisager des mesures coercitives ?
- › **enfin, quel échelon est le plus pertinent** pour penser et construire le « monde d'après » : l'Europe ? la France ? un échelon encore plus local ?

La plupart de ces enjeux se retrouvent, sous une forme ou sous une autre, dans chacun des axes de questionnement auxquels répondent les contributions et dont les synthèses sont rassemblées à la suite l'une de l'autre dans le présent livret.

Quelles attentes à l'égard de la puissance 1. publique face aux risques ?

La question en bref

La crise a transformé, au moins temporairement, les **priorités de l'action publique**, les hiérarchies entre les missions, et les fondements des arbitrages entre les logiques de coût, d'effectivité ou d'efficacité, et de protection contre les risques ; elle a également instauré un « état d'urgence sanitaire », restreignant la liberté de circulation des citoyens. Qu'en restera-t-il après l'épidémie ?

Ce sont notamment les **missions d'anticipation, de prévention des risques** et de régulation des acteurs qui sont questionnées. De quoi l'État peut-il (vraiment) nous protéger ? Quelle portée donner au « **principe de précaution** » ? Quel coût sommes-nous collectivement prêts à payer pour nous protéger de risques extrêmes (terrorisme, épidémie, crise financière, panne électrique ou informatique de grande ampleur, attaque chimique, guerre, etc.) ?

Comment **accroître l'adaptabilité et la résilience** des services publics ? Que la puissance publique doit-elle nous garantir et comment s'organise-t-elle pour le faire ? Et que peut-elle exiger de nous ? Enfin, quelles missions faut-il qu'elle prenne en charge elle-même, au nom de la **souveraineté**, et que peut-elle déléguer sans dommages aux acteurs privés et au marché ?

Les principaux enjeux abordés par les 134 contributions

De nombreuses contributions ont adressé de **fortes critiques au fonctionnement de l'État avant la crise et à sa gestion de crise** : critiques du paternalisme, de la bureaucratie, de l'encadrement qui ne laisse pas assez d'initiative et d'autonomie au terrain, du « new public management » qui a fait passer « l'efficacité » avant la sécurité, etc. Cela a conduit une majorité des contributions à formuler de fortes attentes à l'égard de l'État pour « l'après » :

- un État capable de piloter dans sa globalité une « relance transitionnelle », tournée vers l'écologie ;
- un État réinvestissant la prospective, au service d'une « planification énergétique » ou « planification écologique » ;

- un État qui organise les priorités collectives, qui trace une perspective d'ensemble, qui organise la mise en débats des principes structurants ;
- un « État-stratège » capable de mettre en mouvement la société vers le long terme, de contrarier les visions court-termistes (politique industrielle ; innovation ; investissement dans le long terme : formation, infrastructures...) ;
- un État qui reconnaît ses propres vulnérabilités et se met donc en mesure d'anticiper les crises (cartographies...) et veille à la soutenabilité de notre modèle de protection sociale ;
- un État qui peut agir sur nos comportements pour sauver le climat, comme pour lutter contre l'épidémie ;
- un État qui inclut la participation citoyenne, l'expertise des parties prenantes, l'initiative locale, et qui favorise l'adaptabilité de l'action publique sur le terrain.

En somme, un État qui se doit d'**assurer les besoins fondamentaux et de préparer l'avenir.**

Les points de consensus... et de dissensus

Si l'ensemble des éléments listés dans le paragraphe ci-dessus convergent autour d'une idée souvent présentée comme un retour de la « **souveraineté** », le sens et la portée de cette notion ne sont pas toujours compris de la même façon par les différents contributeurs.

D'une part, cette idée de souveraineté ne se conçoit pas nécessairement à l'échelle purement nationale, et le rôle de l'**Europe** fait débat. D'autre part, certaines contributions évoquent le risque d'un État qui, en s'appuyant notamment sur les technologies numériques, céderait à des tentations **autoritaires**, et prônent à l'inverse une puissance publique tournée vers les outils ouverts, reposant sur des **communs**, considérés comme meilleurs garants des libertés publiques.

Une autre source de dissensus concerne l'**articulation public-privé**. Certains demandent à la puissance publique de « nouer des **alliances** » avec la société civile, de la mobiliser pour l'intérêt général (comme ce qu'on a vu pendant la crise avec les « *makers* » et les initiatives citoyennes) alors que d'autres reprochent à l'État d'avoir perdu sa capacité à « faire » lui-même et se méfient de l'**externalisation** à outrance.

À cela s'ajoute la question de l'arbitrage entre **centralisation et subsidiarité**. Certains attendent de l'État qu'il pilote activement voire fermement la transition écologique alors que d'autres l'appellent à reconnaître l'autonomie de communautés locales organisées autour de « communs ».

Enfin, un dissensus est nettement apparu entre un **État de contraintes** et un **État d'initiatives** : certains appellent l'État à utiliser son pouvoir coercitif pour imposer des

changements de comportements alors que d'autres lui reprochent sa tendance à « infantiliser » les citoyens et mettent l'accent sur la transparence et la circulation de l'information. Cette divergence se traduit concrètement dans les leviers prioritairement évoqués pour accomplir la transition écologique, avec d'un côté une approche planificatrice voire dirigiste, de l'autre une plus grande confiance dans les incitations et le marché.

Quelques propositions remarquables

Quelques propositions portent directement sur la sortie de crise. On remarque ponctuellement une attention portée au travail de deuil collectif, dans lequel l'État aurait un rôle particulier à jouer, en organisant par exemple des **funérailles nationales** pour les victimes du Covid-19.

D'autres invitent à prendre appui sur l'expérience de l'épidémie pour en tirer des leçons sur le fonctionnement de l'action publique, en l'utilisant comme une sorte de « **stress test** » ; il est aussi question de s'inspirer de la façon dont certains services publics se sont montrés proactifs et capables de « s'augmenter » en situation d'urgence, en créant par exemple une « **réserve civique** » pour développer l'adaptabilité de la puissance publique et faciliter l'accès aux services publics.

Les contributeurs ont également soumis des idées pour **rendre l'État plus ouvert** sur ses agents et sur les citoyens en suggérant :

- d'investir dans l'**autonomie des agents publics** pour « débureaucratiser » l'État ;
- d'écouter les agents publics, de les **reconnaître** et de les **rémunérer** à la hauteur de leur contribution sociale ;
- d'élaborer des « **partenariats public-communs** », pour éviter les impasses du « solutionnisme technologique » venu d'en-haut ;
- de développer une « **responsabilité sociétale des citoyens** » pour mieux reconnaître l'engagement de chacun ;
- d'élargir la communication de l'État en « facile à lire et à comprendre », pour mieux inclure les personnes vulnérables, notamment lors des crises.

Enfin, un nombre significatif de propositions porte sur la façon dont l'État peut se préparer aux grands risques qui nous menacent, en premier lieu en matière climatique :

- l'anticipation et la gestion des crises pourraient être améliorées en relançant l'exercice de **cartographie des risques majeurs**, en créant un « Ministère des risques extrêmes » ou encore un « Haut-Conseil pour l'anticipation et la prévention des risques publics » ;

- la conduite de la transition écologique pourrait être menée en pilotant l'action publique à partir des **objectifs de développement durable** (ODD) ;
- les clauses **sociales et environnementales** pourraient être systématisées dans la commande publique ;
- des exercices de « **planification territoriale** » pourraient concourir à la sauvegarde de la biodiversité ;
- un accompagnement à la **formation des nouveaux élus** pourrait faciliter l'engagement des territoires dans la transition écologique.

Quel modèle social pour « faire avec » 2. nos vulnérabilités ?

Si le virus nous rend toutes et **tous vulnérables**, les individus ne sont pas tous touchés de la même manière par la pandémie (du fait de leur âge, de leur état de santé, de leur exposition à d'autres facteurs de risques environnementaux, de leurs conditions de vie ou de travail) et par le confinement, qui exacerbe les inégalités de revenu, d'éducation et de logement.

Beaucoup de ceux (et surtout de celles) qui ont été au travail pendant le confinement, aux postes essentiels, sont aussi les plus vulnérables. De ce point de vue, la **vulnérabilité est à la fois universelle et inégalitaire**, et les enjeux de métiers et de statuts ont été brutalement mis en relief (personnels soignants, employés du commerce, ouvriers et techniciens des services publics mobilisés, indépendants fragilisés, précaires exposés, cadres et employés pouvant télétravailler...).

L'écart apparu au grand jour entre les **métiers essentiels** à la continuité de la vie sociale et leur position pour la majorité en bas de l'échelle des salaires invite à **repenser nos priorités** et la valeur qu'on accorde à ceux qui y répondent. Sont ainsi posées la question de notre modèle social, et *in fine* celle de notre modèle de société.

Les principaux enjeux abordés par les 121 contributions

Une majorité des contributions enjoint de refonder le contrat social pour passer de l'État-Providence à l'État-résilience. Partant du constat que, dans un monde instable et menacé par des bouleversements écologiques, les inégalités sociales risquent de se creuser, il s'agit de donner de nouvelles orientations à notre modèle social.

1. Davantage **d'universalisation** : les droits sociaux et le financement du modèle social ne devraient plus dépendre du seul travail et beaucoup de contributeurs plaident pour une universalisation complète de la protection sociale :
 - › ce régime universel, souvent qualifié de « solidaire » et de « protecteur », viserait à **protéger et sécuriser tous les citoyens** (en leur garantissant emploi et revenus et des droits universels et élargis) ;
 - › cette protection aurait, pour beaucoup de contributeurs, pour corollaire un **engagement dans des activités d'intérêt public** favorisant les liens de proximité, la cohésion sociale et l'environnement ;

- › financé par l'impôt, ce modèle social acterait la déconnexion des salaires et des prestations sociales mais remettrait également en cause le rôle actuel des partenaires sociaux dans la gestion des différentes caisses.
- 2. De nouveaux droits et de nouveaux services publics** pour répondre à des besoins essentiels :
- › un service public de la **dépendance** et de la **petite enfance**, mais aussi du soin et de **l'autonomie**, ou encore de **l'inclusion numérique** ;
 - › une couverture contre les risques écologiques dont ceux ayant un impact sur la santé ;
 - › un **droit à une alimentation** soutenable et solidaire ;
 - › des **droits universels, portables** dans certains cas, mais **différenciés** selon les besoins des personnes.
- 3. Un modèle social construit pour et avec les citoyens**, dans lequel les biens communs seraient définis et gérés collectivement de manière à :
- › « **faire société** » avec les **plus vulnérables**, aujourd'hui à la marge du marché du travail (jeunes, personnes en situation de handicap et de pauvreté, et personnes âgées et dépendantes sont les plus cités) ;
 - › promouvoir et **encourager l'innovation** et l'expérimentation sociales, notamment territoriales ;
 - › faire des citoyens la composante centrale d'une **gestion locale des risques** auxquels peuvent être exposés les territoires ;
 - › prendre acte du fait que **l'État ne peut à lui seul assurer la résilience de la société et la protection des citoyens**.

Aux yeux de la plupart des contributeurs, le modèle social de « l'après » devra ainsi reposer sur des logiques de coopération entre la puissance publique et la société civile.

Plus largement, lorsqu'il est question du « modèle de société », beaucoup de contributions questionnent notre rapport au temps et invitent à une réflexion collective sur nos besoins et notre manière de consommer. Beaucoup plaident ainsi pour une meilleure prise en compte de nouveaux indicateurs pour mieux mesurer le bien-être et de nouveaux outils (information, fiscalité, réglementation) pour éclairer les choix des consommateurs.

Les points de consensus... et de dissensus

Pour rendre notre économie et notre société résilientes c'est-à-dire capables de surmonter des chocs et perturbations imprévus, les maîtres-mots dans les contributions ont été les suivants : **autonomie, sobriété, communs, solidarité et proximité**. Concrètement, cela veut dire ralentir nos modes de vies, produire et consommer différemment, rechercher l'autosuffisance alimentaire à l'échelle d'un territoire, questionner nos besoins.

Mais au-delà du consensus qui émerge sur la **fragilité et la vulnérabilité** de notre modèle de développement du fait de la mondialisation et des phénomènes d'interdépendance, les réorientations suggérées par les contributions prennent parfois des directions différentes.

C'est notamment le cas au sujet du travail, de sa place et de son organisation.

- Il y a une forme de **consensus sur la nécessité de ralentir l'économie comme nos vies et de repenser notre rapport au temps** ; réduire le temps dévolu au travail est la voie privilégiée dans les contributions pour libérer du temps qui peut alors être consacré à ses proches, à des activités sociales mais aussi à réparer, construire, se nourrir... dans une perspective visant à la fois à moins produire et consommer, et à participer à la gouvernance de la cité (*via* les communs notamment). Mais faut-il faire du temps une valeur d'échange dans les communs ou plutôt un actif individuel thésaurisable dans une « banque des temps » ?
- Et si certains contributeurs estiment que cette réduction du temps de travail aura pour effet de réduire les revenus tirés du travail, elle se conçoit aussi dans un monde plus sobre et moins consumériste où une partie des besoins seraient satisfaits dans le cadre de relations non marchandes. **L'ampleur de cette réduction du temps de travail comme le niveau d'un revenu garanti**, ou encore le type d'engagements demandés en contrepartie, ne font cependant pas consensus.

Ensuite, la valeur des différentes formes de travail et la reconnaissance des métiers sont également un sujet central, où les opinions des contributeurs peuvent diverger.

- **La revalorisation des métiers considérés comme essentiels pour satisfaire nos besoins individuels et collectifs** (métiers manuels, agricoles, de l'artisanat, du *care*, de la sécurité, du travail social) **est très fréquemment revendiquée**. Mais cette revalorisation peut prendre différentes voies : augmentations pérennes de salaires, nouveau partage de la valeur ajoutée, ou encore reconnaissance des compétences invisibles mobilisées dans l'exercice de ces métiers, des savoir-faire et savoir-être, dans les classifications de branche. Pour financer ces revalorisations et réduire les écarts de salaire, plusieurs contributeurs plaident pour une baisse des salaires les plus élevés, ou la détermination de ratios limitant ces écarts.
- **Les formations techniques et manuelles** sont également promues pour assurer la reconversion vers ces métiers essentiels tout en soulignant la nécessité d'améliorer la qualité des emplois dans ces métiers (rémunération, conditions de travail, carrière, sécurité de l'emploi). S'agissant des reconversions professionnelles, plusieurs propositions soulignent la nécessité de les organiser pour accompagner au mieux les salariés des secteurs en déclin.

- De nombreux contributeurs plaident également pour une **autre vision de l'entreprise**, inspirée souvent par l'économie sociale et solidaire (ESS), impliquant une responsabilité et une redevabilité accrue des entreprises à l'égard de leurs salariés mais aussi de leur environnement et de la société en général. Mais là où certains prônent le volontariat pour amorcer cette nouvelle vision de l'entreprise dans la logique de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), d'autres au contraire souhaitent que de nouvelles obligations contraignent les entreprises à adopter cette vision (évolution du Code civil, nouvelles normes comptables, conditionnalité des aides et soutiens publics...).
- Un **dissensus** apparaît enfin **sur le rôle de la technologie** : pour beaucoup la résilience et la sobriété doivent s'appuyer sur la *low tech*, l'intelligence artificielle et le numérique faisant peser de gros risques sur l'emploi mais aussi sur les libertés (surveillance de masse) ; pour d'autres, la technologie reste une source de progrès (notamment en matière de santé mais aussi de *smart city*) et d'émancipation (télétravail, accès aux droits, à l'information...).

Quelques propositions remarquables

- Favoriser l'**engagement des citoyens par un revenu** citoyen, payé par l'État, en contrepartie d'une participation à des activités d'intérêt collectif – écologiques ou solidaires – ou par un certain nombre de jours de travail libérés par an, payés par l'employeur ou par l'État.
- Faire de l'**accès à une alimentation de qualité un droit** sous forme de chèques alimentation, ou de paniers alimentaires, garantissant la production locale et les pratiques agricoles « durables » (agroécologie, haute valeur environnementale, bio...).
- Instaurer une **responsabilité individuelle des citoyens** pour mieux reconnaître leur participation à des activités d'intérêt général sociales et écologiques, et leurs pratiques de consommation responsable ; par exemple instituer un droit de tirage annuel sur l'environnement dont chaque citoyen serait doté de manière égalitaire. Fonction du mode de consommation (avec code couleur sur le niveau d'atteinte à l'environnement), il pourrait se retrouver créateur et faire l'objet d'une monétisation ou débiteur. Un dépassement de ce droit devra alors être compensé, ou bien monétairement ou bien par le biais de participations citoyennes à des actions de préservation ou de mise en valeur du patrimoine naturel.
- Lancer une **grande concertation sur l'emploi** pour préparer l'accompagnement des salariés des secteurs touchés par la transition écologique vers les métiers porteurs, en lien avec la transition écologique (métiers du bâtiment) mais aussi avec le changement de modèle de société (métiers agricoles, de l'artisanat, du soin ...).
- **Réformer le modèle de l'entreprise** pour qu'elle intègre dans son objet social comme dans ses pratiques comptables les enjeux sociaux et environnementaux, et pour qu'elle accorde davantage de droits aux salariés dans le gouvernement de l'entreprise.
- **Rapprocher les emplois des personnes** en échangeant les lieux d'emploi, en favorisant l'emploi de proximité ou de nouvelles organisations du travail (télétravail, tiers lieux).

3. Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

La question en bref

L'épidémie, pour être maîtrisée, a nécessité une **réponse rapide** des pouvoirs publics. Les scientifiques ont été très réactifs dans le séquençage du virus et dans l'élaboration de tests.

Mais la **prise de conscience** par les scientifiques puis par les décideurs publics de l'ampleur du danger épidémique a mis un certain temps, ce qui a soulevé l'incompréhension d'une partie de l'opinion publique. Les **débats** autour des pistes de traitement ont accru le trouble.

L'articulation entre travaux de recherche, comités scientifiques et décideurs publics, centrale dans cette crise, ne pouvait qu'être difficile ; elle conduit à des **interrogations renouvelées sur les liens entre décisions politiques, opinions publiques et savoirs scientifiques**, à long comme à court terme.

Devront également être posées les questions de la place des **sciences sociales** et des **sciences comportementales** dans le processus décisionnel.

Plus généralement, l'ensemble de ces questionnements mérite d'être transposé à **d'autres grands défis** économiques, sociaux et environnementaux, comme le changement climatique ou l'érosion de la biodiversité.

Les principaux enjeux abordés par les 89 contributions

Une série de contributions a abordé la question à partir de l'expérience de **la crise elle-même**. Elles évoquent l'importance de la démocratie, même en période de crise, en insistant sur les acquis de la démocratie sanitaire, et manifestent le désir des citoyens d'être considérés comme des « adultes ». Cette aspiration se traduit par une demande de transparence et de qualité de l'information et parfois par un rejet des approches comportementales (*nudges*). Dans le même esprit, plusieurs contributions critiquent **l'instrumentalisation** des scientifiques dans les débats politiques, aussi bien sur les enjeux liés aux traitements expérimentés que sur l'utilité des équipements sanitaires comme les masques.

De nombreux textes prennent appui sur le traitement des connaissances dans la lutte contre le coronavirus pour tracer un **parallèle avec les enjeux de climat**, dans l'idée que pour lutter contre le changement climatique il faudra (aussi) écouter les scientifiques.

Mais la plupart des contributions portent une vision plus large, et appellent à une réorganisation des savoirs mobilisés pour l'action publique. Les maîtres-mots en la matière sont le **décloisonnement** et l'**approche systémique**, autour de ce que certains appellent les « **sciences de la durabilité** ». Partant souvent de critiques d'une rationalité économique jugée trop étroite, ces réponses revendiquent une place plus grande pour les sciences humaines et sociales, et plus généralement un élargissement des savoirs mobilisables, considéré comme un facteur de résilience.

L'ambition est souvent celle d'une **démocratisation de ces savoirs**, à la fois dans leur construction (du côté des sciences participatives et de l'expertise d'usage) et dans leur utilisation (*via* la valorisation de l'*open data* ou la promotion de nouvelles enceintes de mise en discussion, avec l'ensemble des parties prenantes, des connaissances disponibles).

Beaucoup d'attention est portée aux **indicateurs utilisés pour les politiques publiques** ; la critique du PIB et la promotion des objectifs de développement durable (ODD) reposent sur le souhait d'une **transformation de la comptabilité visant à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux**. Une demande qui concerne aussi bien les États (avec l'appel à mettre l'impact environnemental des activités au cœur de l'appareil statistique public) que les entreprises (avec le *reporting* extra-financier) et même la consommation des particuliers, qui pourrait être orientée avec des indicateurs d'empreinte écologique attachés aux produits.

Mais c'est aussi la manière de regarder les indicateurs disponibles qui est questionnée : sortir de la « tyrannie de la moyenne », porter une plus grande attention aux **signaux faibles**, à l'hétérogène, redéfinir la performance, revaloriser le rôle des récits.

Les points de consensus...

Un premier consensus est apparu autour des **vertus de l'humilité** (quand « on ne sait pas », il faut le dire), assorti d'une perplexité face aux débats sur la chloroquine. La nécessité d'investir dans des **connaissances de long terme**, notamment *via* un financement plus pérenne de la recherche, a été couplée à une forte demande de l'incorporation de la **parole citoyenne** et de l'expertise profane dans la gestion de crise, ainsi que d'une demande appuyée d'investir fortement dans la **formation**, afin de faire des universités les vecteurs de la transition écologique.

De façon générale, l'importance des **enjeux d'éducation et de formation**, aussi bien pour la transition écologique que pour la transition numérique, est un point de convergence de nombreuses contributions, qui mettent souvent l'accent sur la **place des sciences du vivant** dans le tronc commun de formation. Cette dimension éducative porte à la fois des enjeux collectifs (pour une démocratie éclairée) et des enjeux individuels (pour renforcer l'autonomie des individus dans leurs choix de mode de vie et de consommation).

...et de dissensus

Sur ces questions, les divergences les plus notables portent sur le **degré de confiance dans les citoyens** pour s'approprier les enjeux scientifiques. On trouve d'un côté des contributions très orientées vers les sciences participatives, vers la consultation publique et l'enquête, dans une **vision très horizontale de la construction des savoirs**, et de l'autre des raisonnements qui accordent une place beaucoup plus forte à une **pédagogie nettement descendante**, chargée de s'assurer que les citoyens ont bien pris en compte les acquis de la science constituée.

D'autres dissensus concernent le degré de **contrôle par l'État** des orientations de la recherche à long terme, ou encore les modalités pratiques de l'implication des **citoyens** : là où certains encouragent des expériences de « mini-publics » à l'image de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), d'autres cherchent à reconstituer, dans la durée, des instances d'intermédiations stables ou privilégient des modalités d'expression directe comme le référendum.

Quelques propositions remarquables

Parmi les contributions qui émettent des propositions, on peut souligner celles qui tentent de répondre aux défis les plus largement identifiés. Une première série de propositions portent sur la manière de récolter et d'agréger les connaissances utiles pour l'action :

- systématiser la **mesure du capital naturel** et plus largement renforcer la **qualité de l'évaluation des impacts sur l'environnement** et des évaluations socio-économiques préalables ;
- passer tous les dispositifs stratégiques (approvisionnement, transport) à **l'épreuve de leur résilience face à différents chocs** (*stress tests*) ;
- avoir davantage recours aux « **sustainability sciences** », dont l'objet est la compréhension des dynamiques complexes résultant des interactions entre les humains, les sociétés et les systèmes environnementaux ;
- développer une « **politique du témoignage** » pour ancrer l'expertise dans l'expérience des agents et des usagers, et **capter des signaux faibles** par la mobilisation des parties prenantes.

Un autre ensemble de contributions propose des outils pour réorganiser le **débat public** et la prise de décisions touchant aux enjeux technoscientifique :

- organiser une **conférence de la transformation écologique et sociale** ;
- solliciter des conventions citoyennes sur l'ensemble des champs de l'action publique ;
- instituer au CESE, dans la durée, une « Assemblée citoyenne » inspirée de la CCC ;
- développer la « **prospective territoriale** » pour sortir du court terme, *via* l'expertise d'usage d'échelons définis en fonction du « vécu », avec dialogue entre « experts » et « non-experts » ;

- permettre un recours plus fréquent à la tierce-expertise ou **expertise de controverse** pour faire pénétrer et légitimer la parole contraire dans les cercles de décision.

Enfin, une série d'orientations concernent plus spécifiquement les questions de formation :

- **former les agents publics à la résilience**, au changement climatique, aux enjeux de transition écologique ;
- de façon générale, développer un **socle commun de formation aux enjeux du développement durable** dans tous les parcours de formation supérieure ;
- développer **l'éducation aux médias** et plus largement la **médiation scientifique**, sous des formes ludiques ;
- contre la défiance, **inclure les plus exclus** (du fait de leur niveau de formation) prioritairement dans les formations et **les métiers de la transition**.

4. Quelles interactions humains/nature, mondialisation et pandémies ?

La question en bref

Parmi les plus de 2 000 maladies infectieuses et parasitaires affectant l'espèce humaine, 60 % ont une origine animale. Les grandes pandémies observées ces quarante dernières années ont ainsi un **lien direct ou indirect avec la faune sauvage** (grippe H1N1, SRAS, VIH, Ébola). L'émergence de ces maladies peut elle-même être liée à la pression qu'exercent les humains sur les écosystèmes, notamment lorsque des forêts sont détruites pour l'exploitation minière ou le développement de l'agriculture, que des animaux sauvages sont braconnés ou mis en contact avec des animaux d'élevage, regroupés en grand nombre dans des élevages intensifs.

Les **évolutions des modes de vie, dont les modes alimentaires et des modes de production agricole**, y compris sous l'effet du changement climatique, bouleversent les équilibres naturels et augmentent les risques de transmission de pathogènes. Dans un monde où l'on voyage de plus en plus, et souvent très loin, ces transmissions peuvent créer des pandémies mondiales. C'est ce qui s'est passé pour le Covid-19.

Les principaux enjeux abordés par les 108 contributions

La majorité des contributions mentionne **les défis agricoles et alimentaires**, notamment la nécessité de :

- **relocaliser notre système alimentaire**, en développant des circuits courts et en s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire (sobriété dans les usages, lutte contre les pertes et gaspillages tout au long des chaînes alimentaires), pour recouvrer notre souveraineté alimentaire et limiter les conséquences environnementales d'un système agroalimentaire mondialisé (déforestation, émissions de GES importées) ;
- **mieux répartir la valeur ajoutée entre acteurs des filières agroalimentaires** en s'assurant de la juste rémunération des actifs du secteur agricole ;
- **accélérer la transition écologique de notre système alimentaire** :
 - **au niveau de la production agricole**, en encourageant des pratiques agricoles **durables** telles que l'agriculture biologique, la permaculture, l'agroécologie ou encore l'agroforesterie ; en favorisant la polyculture, le développement d'exploitations

agricoles de petite taille ; en interdisant l'usage de substances chimiques, notamment les pesticides ;

- › **et au niveau de la consommation, en favorisant l'accès de tous à une alimentation locale, durable et de saison**, notamment en restauration collective ; en réduisant l'empreinte écologique de nos régimes alimentaires via la diminution de la consommation de produits carnés.

Concernant les enjeux de **protection de la biodiversité et des écosystèmes**, certaines contributions ont souligné la nécessité de :

- › **développer des politiques intégrées de santé combinant santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes, en lien avec la notion de « One Health »** alors que la fréquence des pandémies d'origine zoonotique augmente, ce qui implique de « placer la santé des personnes et des populations humaines présentes au centre des politiques de transition » ;
- › **renforcer les mesures de protection de la biodiversité**, ce qui implique notamment de lutter contre l'artificialisation des sols et de créer davantage de zones protégées ;
- › **renforcer la présence de la nature en ville**, en mettant en place des politiques publiques de soutien à la végétalisation des villes et à l'agriculture urbaine. Cela permettrait à la fois de (re)créer du lien avec la « nature », contribuer au bien-être et atténuer les effets du changement climatique (captation de CO₂, limitation de la réverbération, réduction de la consommation énergétique des bâtiments).

De nombreuses contributions mentionnent enfin **la nécessité de faire évoluer le rapport humains/nature**, en particulier le droit des non-humains, et de repenser la place des humains au sein des écosystèmes, en s'éloignant de l'anthropocentrisme.

Les points de consensus... et de dissensus

Le diagnostic posé, en termes d'évolution du système alimentaire vers des modes de production plus durables et de nécessaire protection de la biodiversité, a été parfaitement consensuel parmi les contributions reçues.

La question de la **souveraineté alimentaire**, plutôt consensuelle, n'est pas forcément déclinée de manière uniforme, certains contributeurs privilégiant une souveraineté européenne – et non locale – sans forcément l'associer à une transition écologique.

Quelques propositions remarquables

Les propositions émises dans les contributions s'articulent autour de différentes thématiques. A été mentionnée la **réforme de la politique agricole commune (PAC)**, d'autant plus que les négociations ont été repoussées, afin qu'elle valorise davantage les pratiques agroécologiques et garantisse la préservation de la biodiversité. Une contribution a soutenu qu'il faudrait adapter la PAC aux spécificités d'Outre-Mer.

D'autres contributions ont mentionné la possibilité de supprimer **les dettes des agriculteurs sous condition qu'ils transforment leurs pratiques et s'engagent dans l'agroécologie**, la nécessité de renforcer l'enseignement de l'agroécologie, de **favoriser l'accès au foncier** pour développer une agriculture familiale, traditionnellement plus diversifiée, et limiter l'accaparement des terres.

Certaines contributions ont soumis l'idée d'augmenter le nombre de **repas végétariens** en restauration collective et de **sensibiliser les consommateurs au goût et aux produits locaux et de saison** par des cours de cuisine et de jardinage. Des contributions ont mentionné la nécessité de rendre accessible à tous et toutes une alimentation saine, locale, bio et de saison, par exemple avec la création de « **chèques alimentation santé locale** ». **La lutte contre le gaspillage alimentaire** devrait également être renforcée.

Des contributions ont proposé de créer un **revenu de transition écologique** destiné à des personnes physiques, en contrepartie d'activités orientées vers l'écologie et le lien social (par exemple l'agroécologie, la permaculture, l'artisanat, la *low tech*, etc.).

Enjeux communs **aux autres axes**

De nombreuses contributions et propositions sont communes à plusieurs axes d'analyse, bien que particulièrement présentes dans cet axe. Parmi celles-ci :

- **adapter l'offre de formation aux secteurs d'avenir et accompagner les transitions professionnelles ;**
- **renforcer les politiques de sensibilisation et d'éducation aux enjeux écologiques, pour tout type de public et à tout âge ;**
- **allouer davantage de budget à la recherche**, notamment en sciences médicales, du vivant et de l'environnement (infectiologie, écologie, agronomie), favoriser une recherche pluridisciplinaire, faciliter les échanges et coopérations entre chercheurs au niveau international ;
- **mieux intégrer l'avis des scientifiques dans l'élaboration des politiques publiques**, notamment sur les questions environnementales ;
- **renforcer la résilience des sociétés**, développer le *low tech*, décarboner l'économie, mettre en place des mesures de **sobriété** ;
- **renforcer l'autonomie et réduire les inégalités socio-économiques et environnementales ;**
- **renforcer la mise en œuvre ainsi que l'appropriation du principe de précaution.**

Numérique :

5. nouveaux usages, nouvelles interrogations

La question en bref

Pratiquement du jour au lendemain, des millions de salariés ou d'indépendants sont passés au télétravail, des millions de personnes se sont mises à l'enseignement à distance ou à la téléconsultation : jamais une telle évolution ne se serait produite si vite et avec une telle ampleur sans le confinement. Et du jour au lendemain aussi, mille formes de sociabilité en ligne se sont développées. Le tout, non sans inégalités : de compétences numériques, d'équipement et d'accès aux réseaux. Qu'en restera-t-il ?

Ces changements majeurs de la vie en société n'ont pu se produire que parce que l'infrastructure a globalement tenu. Mais cette situation impose aussi de réexaminer sa robustesse, sa capacité de porter des volumes d'activité considérablement accrus, et de résister à des risques techniques et à des agressions délibérées. Il s'agit bien de créer les conditions d'une réelle souveraineté numérique et de réévaluer notre dépendance aux grandes plateformes globalisées.

Demain, au sortir du confinement, se posera avec acuité une nouvelle question : celle de l'adoption éventuelle de techniques de suivi des personnes contaminées ou fragiles grâce à des applications sur leurs téléphones portables. L'enjeu en termes de libertés publiques est considérable.

Principaux thèmes abordés par les 76 contributions

Un numérique résilient dans tous les territoires. La crise a souligné les fractures numériques territoriales et les inégalités entre citoyens qu'elles contribuent à accentuer. Plusieurs contributeurs rappellent la nécessité de couvrir par des réseaux de bonne qualité l'ensemble du territoire tout en soulignant une défiance à l'égard du déploiement de la 5G qui risque d'hypothéquer le déploiement des autres technologies, encore souvent absentes du territoire. Dans la perspective de meilleures infrastructures, il est également important d'anticiper l'organisation de la résilience des réseaux face aux risques (cyberattaques, risques naturels) qui vont se multiplier.

De façon inattendue, plusieurs contributeurs ont souligné le rôle qu’ont joué pendant la crise les **réseaux de makers**, peu connus du grand public (fabrication de visières à l’aide d’imprimantes 3D ou création des réseaux de solidarité citoyens). Évoluant souvent dans la sphère militante du logiciel libre, ils sont apparus comme des acteurs-ressources au sein de certains territoires et ont contribué, grâce à des outils numériques à mettre en place des réseaux de solidarité et d’entraide.

Conjuguer au futur numérique et travail. Le recours massif au télétravail a rendu encore plus tangible le besoin de réorganiser les relations au sein des collectifs de travail. Se sont exprimés, entre autres, le souhait de **plus d’autonomie** des salariés et en conséquence la nécessité de transformer les modes de management, mais aussi de **faire évoluer les temps de travail**, pour une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle. Plus globalement, le numérique souligne un besoin accru de dialogue et de démocratie au sein de l’entreprise. Transformateur du travail, le numérique est aussi porteur de **nouveaux métiers** et, avec la mise en lumière des réseaux des *makers*, la nécessité de favoriser la réparation et la réutilisation des équipements. Il est apparu que la dichotomie entre métiers « manuels » et « intellectuels » devait être dépassée, comme les métiers émergents du numérique en témoignent.

Numérique et environnement « high », « low » ou « right » tech ? De nombreuses contributions ont souligné les risques environnementaux du numérique (consommation de ressources, d’énergie, pollution, obsolescence technique) et beaucoup apportent des propositions concrètes pour un numérique plus soutenable : recyclage systématique, réemploi des terminaux, labellisation qualité environnementale des matériels physiques et des logiciels, création de nouveaux métiers (de la réparation, au codage). Le comportement plus vertueux des utilisateurs est aussi un levier de transformation (réduction de la consommation des données ou du matériel, système incitatif de tarification pour les consommateurs vertueux, etc.). Au-delà du débat *low* ou *high tech*, pour un usage plus responsable et plus durable des outils numériques, il faut tendre vers ce que certains contributeurs ont qualifié de « **right tech** », la bonne technologie pour le bon usage.

Citoyenneté et numérique. Les contributions témoignent des inquiétudes sur les risques de surveillance accrus des individus, sur les mésusages de nos données personnelles (en particulier les données de santé) et sur les dangers que peuvent présenter les objets connectés.

Beaucoup soulignent le besoin d’une transformation numérique de l’administration, plus simple et plus à l’écoute des citoyens (modèle estonien). D’autres contributions portent sur le rôle de la puissance publique et s’interrogent sur sa capacité à garantir un environnement numérique sécurisé et respectueux des libertés individuelles. Plusieurs contributions soulignent la nécessité de mettre au point une identité numérique (double numérique). Enfin, pour beaucoup la nécessité de renforcer l’acculturation au numérique des Français les plus fragiles reste une priorité.

Transformation numérique de l'État. De nombreux contributeurs soulignent le rôle d'incitation que doit jouer la puissance publique dans le choix et le développement de systèmes ouverts et souverains ainsi que dans la régulation du développement et de l'usage des algorithmes. Une des voies pour y parvenir est de reconnaître des « communs numériques » qu'il s'agisse d'infrastructures, de données ou d'applications. Il faut pour cela un cadre juridique renouvelé qui permette de valoriser les produits et les personnes qui participent à l'élaboration de ces communs (par exemple comment « rétribuer » un contributeur à un logiciel libre ?). Plus largement, de nombreuses contributions font état d'une volonté de voir émerger les cadres institutionnels et techniques qui permettent la collaboration, la co-construction et l'expérimentation.

Économie et numérique, d'autres alliances possibles. Le modèle de développement économique porté par les géants du numérique a suscité peu de commentaires. C'est surtout sur l'opportunité de créer de nouvelles formes d'échanges, de nouveaux modèles de développement que les contributions ont été les plus riches.

Pour réduire la dépendance aux technologies étrangères et relocaliser les chaînes de valeur en Europe tout en garantissant la sécurité de nos systèmes, les contributions ont évoqué plus particulièrement la nécessité de développer des filières industrielles françaises dans le domaine du logiciel avec pour spécificité des ambitions écologiques et environnementales. Pour y parvenir, le rapprochement du monde académique et industriel doit s'amplifier. Certains ont proposé de réviser le régime de la propriété intellectuelle, qui en matière de numérique constitue plutôt un frein à l'innovation et au développement de solutions ouvertes voire même accroît le verrouillage technologique de certains marchés. Enfin, les nouvelles formes d'échanges et modèles de développement rendus possibles par le numérique avec la *blockchain* et la création de monnaies locales ont souvent été cités comme pouvant contribuer au développement local des territoires.

Pour une Europe numérique. Le niveau européen apparaît être le bon niveau pour le développement des infrastructures numériques viables, qu'il s'agisse d'un *Operating System* (OS) souverain, d'un *cloud* européen ou de plateformes d'accès à des services. L'idée d'une monnaie numérique européenne a été proposée.

Les points de consensus... et de dissensus

- La nécessité de disposer de solutions numériques moins dépendantes de technologies ou d'approvisionnements étrangers et de disposer d'infrastructures, de logiciels et de services numériques souverains semble faire consensus. En revanche, il y a désaccord sur les moyens d'y parvenir. À ceux qui prônent la nécessité de développer des solutions *ab initio* (*cloud*, applications, terminaux, etc.) y compris en mobilisant des investissements publics, d'autres répondent que ces solutions sont économiquement et techniquement inefficaces et qu'il est préférable de miser sur les outils du marché en imposant des cadres de régulation qui permettent de garantir les objectifs d'indépendance et de souveraineté. D'autres encore soulignent la nécessité de limiter le rôle de l'État dans le développement de solutions numériques, car cela pourrait présenter un risque de surveillance et de contrôle accru et menacer à terme nos libertés individuelles.

- Un consensus semble acquis sur le fait que le numérique sera nécessaire pour préparer et dépasser les phases de transition à venir, mais les désaccords portent (comme pour d'autres secteurs industriels) sur les orientations qui seront choisies par le secteur pour prendre en compte ces transitions. S'agit-il de construire un numérique moins performant, mais plus résilient et plus soutenable ou faut-il développer des technologies toujours plus efficaces, plus innovantes mais aussi plus consommatrices de ressources et d'énergies et potentiellement peu respectueuses des droits des consommateurs et des citoyens ? La question de l'opportunité du déploiement de la 5G cristallise les débats.

Quelques propositions remarquables

Un numérique résilient dans tous les territoires

- Réviser les fondements **du service universel** de télécommunication pour que les débits **garantis permettent d'accéder à un socle de services minimum** (télétravail, télémédecine, *e-learning*, télé-procédures, *e-commerce*) ;
- Établir à l'échelle d'un territoire un indicateur tel que celui de la performance énergétique d'un bâtiment, comme la CAN pour « **capacité d'accès au numérique** », indépendant de toute technologie ;
- Adopter une **réglementation des villes intelligentes** pour que les bénéfices soient également répartis entre tous les acteurs (collectivités, habitants et entreprises du territoire, industriels).
- **Mobiliser les acteurs de la recherche** pour qu'au moins 15 % de leur temps soit consacré à des projets d'intérêt prioritaire et/ou opérationnel (aménagement du territoire, développement local, etc.), visant à créer des villes et des territoires résilients.

Numérique et évolution de la culture du travail

- Mettre en place, *via France Compétences*, un plan de **formation des salariés** à la numérisation de leurs activités pour favoriser le travail à distance.

Réduire l'empreinte environnementale du numérique

Pour une consommation plus raisonnée des contenus et un ralentissement du rythme des améliorations techniques :

- réduire de 80 % à horizon 2030 les flux vidéo, recours accru à la compression (disparition des formats UHD et supérieurs), et de façon générale limiter l'accroissement des capacités ;
- réduire les échanges volumineux de données, limiter la taille des écrans ;
- légiférer sur l'obsolescence technique et programmée ;

- inciter dans les entreprises et les administrations à l'achat de matériel présentant le meilleur rendement énergétique ; limiter la quantité de terminaux des collaborateurs ; favoriser le réemploi des équipements.

Citoyenneté numérique et transformation numérique de l'État

- Adosser aux algorithmes (décisionnels notamment) utilisés dans des applications sensibles, un **smart-contrat** (contrats numériques reposant sur la technologie *blockchain* qui permettent de contrôler les engagements de chaque partie du contrat et de décrire les intentionnalités du programme) et, ce, « sous l'égide d'une Autorité des Normes Comptables et Numériques » ;
- Créer au sein de l'**État un investisseur d'intérêt général**, permettant de multiplier le développement de nouvelles formes de service public (avec des solutions numériques mais pas seulement) en favorisant la culture de l'impact et les expérimentations multiples localement ;
- Réserver les financements publics à des développements ouverts et partageables et promouvoir des infrastructures ouvertes pour la mise en commun de développement et favoriser le co-développement de solutions logicielles ;
- Créer et administrer par la puissance publique des **infrastructures ouvertes** pour la mise en commun de développement et favoriser le **co-développement de solutions logicielles**.

Numérique et économie

- **Développer des filières de formation** pour un numérique plus sobre, y compris pour des métiers dits « manuels » (réparation, recyclage, mais aussi éco-conception, codage) ;
- Réviser le droit de la **propriété intellectuelle** ;
- Permettre la création de **monnaies numériques** favorisant le développement des économies locales.

Souveraineté numérique à l'échelle de l'Union européenne

- **Développer le statut d'entreprise de droit européen** permettant de produire des solutions souveraines tout en limitant les complexités administratives ;
- Favoriser la souveraineté numérique européenne et créer un **espace numérique européen** (OS, *clouds*, places de marché, monnaies électroniques, communauté européenne de la données, moteur de recherche, etc.) en favorisant le rapprochement du *monde industriel et académique*.

6. Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?

La question en bref

La pandémie actuelle joue un rôle de **révélateur de la fragilité** de nos systèmes économiques et sociaux, de plus en plus **complexes et interdépendants**.

Les problèmes d'approvisionnement apparus avec cette crise forcent à s'interroger sur notre **dépendance stratégique** à l'égard du reste du monde (au-delà des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux) et mettent en exergue les fragilités du modèle mondialisé actuel.

Sans occulter les élans de solidarité, il est possible qu'on assiste dans les prochaines années à une « **démondialisation** », dont une composante majeure, les échanges de marchandises, a déjà quasiment été engagée.

Ce processus pourra conduire à requestionner les notions de **frontières** et de **souveraineté**.

Les principaux enjeux abordés par les 123 contributions

Les **enjeux abordés dans ces contributions** sont **transversaux** et recoupent parfois les thématiques d'autres axes, dans la mesure où il s'agit ici d'interroger les échelles et niveaux auxquels sont pensées, développées et mises en œuvre les politiques dans plusieurs secteurs.

Le diagnostic a été partagé sur la **nécessaire relocalisation** des modes de production dans différents secteurs, notamment agricole, en développant les circuits courts, l'économie circulaire et en favorisant des secteurs d'avenir comme la rénovation thermique des bâtiments. Les **pressions environnementales** liées aux modes de vie des économies développées devraient elles aussi être relocalisés, ce qui contribuerait à réduire les inégalités sociales et environnementales à l'échelle planétaire et permettrait de prendre la mesure des conséquences de nos modes de vie.

Dans la majeure partie des contributions, cette relocalisation devrait concerner **en priorité les secteurs stratégiques** (alimentaire, sanitaire, énergie, etc.) **pour l'indépendance** de la France voire de l'Union européenne. Pour ces différents secteurs, des politiques publiques devaient être mises en œuvre afin de développer des filières et de former des personnes. À plusieurs reprises a été soulignée **la nécessité de planifier**.

Un des grands enjeux traités par les contributions à cet axe est **l'autonomie des territoires et son potentiel renforcement**. Nombreuses ont été les contributions citant la **décentralisation**, la nécessité de donner davantage de pouvoir et de moyens aux collectivités territoriales afin de renforcer la résilience à l'échelle des territoires. Mais ces contributions n'envisagent pas moins de solidarité. Il serait nécessaire de repenser les politiques publiques à une échelle plus locale, en laissant **plus de place aux citoyens dans les instances décisionnelles**.

Élargissant cette dernière idée à l'ensemble des strates décisionnelles, ont également été mentionnées des **nouvelles formes de participation à la vie politique** : démocratie participative, référendum d'initiative citoyenne, rôle de la société civile à renforcer, allant au-delà des budgets participatifs ou des conseils de quartiers.

Certaines contributions ont mentionné le « millefeuille » territorial, **le besoin de bien identifier toutes les strates afin de choisir le niveau le plus adéquat** pour mettre en œuvre une politique publique, les enjeux de frontières (y compris transfrontaliers) et **la nécessité d'approcher différemment les territoires** (i.e. bio-région).

Des questionnements sur les *relations internationales* ont été soulevés. Le rôle des *instances régionales* comme **l'Union européenne** a été mentionné. De nombreuses contributions portent sur les enjeux de coopération et de solidarité ; le renforcement des normes environnementales et de protection de la biodiversité ; les règles à faire évoluer, notamment budgétaires.

La **coopération et la solidarité internationales** ont également été abordées : le rôle, et son évolution, des organisations internationales (ONU, ses agences spécialisées comme l'OMS et autres organisations internationales), la création de nouvelles instances ; l'évolution de l'internationalisme centré sur les États et/ou sur les citoyens.

Les points de consensus... et de dissensus

Si le consensus autour de la nécessité d'une relocalisation ne fait pas de doute, **le degré, la manière d'effectuer cette relocalisation ainsi que les secteurs concernés varient** selon les contributions. La manière de mettre en œuvre cette relocalisation interroge le rôle et la place de l'État. Certaines contributions sont davantage axées sur l'importance du développement des initiatives locales et la coopération – qui a d'ailleurs été renforcée dans de nombreux endroits pendant la période du confinement – entre acteurs du territoire. D'autres contributions ont souligné l'importance d'intégrer ces initiatives locales et la nécessaire décentralisation dans un cadre plus général – certaines contributions ont mentionné la possibilité voire la nécessité de planifier – et à une échelle plus vaste, notamment à l'échelle nationale, afin d'assurer une cohé-

rence des initiatives, du développement de circuits courts, dans une perspective de bifurcation écologique et avec comme toile de fond la justice sociale.

La place de l'**Union européenne** a fait débat dans les contributions. Dans certaines contributions, l'Union européenne constitue une échelle à laquelle il est possible de mettre en place davantage des réglementations en faveur de l'environnement et de justice sociale, et ainsi sortir des logiques de libre-échange à l'échelle internationale par une politique préférentielle au sein de l'Union européenne. D'autres contributions ont souligné la **nécessité d'harmoniser** les systèmes productifs et sociaux des différents États membres et de mettre davantage en commun afin de limiter les divisions fortes. Il convient de mentionner que dans quelques contributions, la relocalisation était pensée à l'échelle européenne même si la majorité des contributions la situait une échelle infranationale.

Des thématiques propres aux **relations internationales** ont été mentionnées. A émergé de ces contributions la nécessité de maintenir une coopération internationale, en parallèle de la relocalisation de nombreuses activités. Les relations internationales iraient donc à la fois vers une ouverture et une richesse mutuelle commune à tous les humains et vers une **réglementation des échanges commerciaux actuels** et d'une régulation de la finance. Elles seraient amenées à évoluer vers une gestion durable des communs, de la coopération culturelle ou encore sanitaire. Il convient de mentionner que certaines contributions ont fait état de la nécessité de l'Union européenne à se placer en contre-point de la Chine et des États-Unis et développer une stratégie de long terme, tant sur le numérique que sur les problématiques environnementales et sociales, questionnant ainsi la capacité des États et/ou des organisations régionales de s'abstraire des logiques concurrentielles.

Quelques propositions remarquables

Cet axe ayant favorisé des propositions hétérogènes, certaines ont émergé de manière plus récurrente :

- mettre en place une **taxe kilométrique sur tous les modes de transport**, potentiellement progressive, afin de favoriser les produits locaux et limiter les émissions de gaz à effet de serre dues à leur transport ;
- **harmoniser les réglementations pour éviter toute forme de dumping** (environnemental, social, fiscal, etc.) *a minima* au sein de l'Union européenne ;
- mettre en place une **taxe carbone** aux frontières de l'Union européenne ;
- **repenser nos traités bilatéraux et multilatéraux**, notamment commerciaux, pour qu'ils priorisent les enjeux environnementaux et sociaux ;
- **renforcer le rôle de la France et/ou de l'Union européenne sur la scène internationale** afin de promouvoir un multilatéralisme vertueux en matière d'environnement et de transition juste, de réaffirmer le rôle et de soutenir des organisations internationales comme l'OMS et de porter des revendications plus ambitieuses sur le climat et sur la biodiversité.

Enjeux communs aux autres axes

De nombreuses contributions et propositions ont été communes à plusieurs axes d'analyse. Parmi celles-ci, on retrouve :

- adapter les **politiques publiques** et leur référentiel à la **bifurcation écologique** à mettre en œuvre ;
- adapter l'offre de **formation** aux secteurs d'avenir, accompagner les transitions professionnelles ;
- renforcer la **résilience** des sociétés, développer le *low tech*, décarboner l'économie, repenser les systèmes énergétique (développer à la fois l'autonomie, la sécurité et la solidarité à différentes échelles) ;
- repenser les **biens communs**, notamment en renforçant le droit ou encore en considérant l'alimentation comme un bien commun ; opérer des processus de dé-privatisation ;
- repenser l'**urbanisme** en favorisant la végétalisation (jardins collectifs, agriculture urbaine, etc. pour capter les émissions de gaz à effet de serre), en limitant l'artificialisation des terres, les distances et ainsi l'impact environnemental des mobilités et en mutualisant autant que possible les infrastructures collectives (e.g. sportives).

7. Quelle voie pour une économie soutenable ?

La question en bref

Face à la crise sanitaire, et en particulier à l'arrêt de l'économie imposé par le confinement, les gouvernements ont dans un premier temps privilégié des **mesures massives et non ciblées de soutien aux entreprises**, en particulier en termes de **trésorerie** et **d'activité partielle**.

Une fois le confinement levé, lorsque l'activité économique a pu reprendre, un plan de sortie de crise est apparu nécessaire. Ce plan ne peut se contenter d'être un simple plan de relance : il doit **intégrer les préoccupations environnementales, et plus généralement** de soutenabilité.

C'est notamment l'occasion de **questionner la cohérence de nos politiques d'investissement** et d'innovation. Concrètement, il s'agit par exemple d'éviter de subventionner à cette occasion l'achat de véhicules thermiques ou de conditionner le soutien aux activités carbonées au paiement d'un juste prix de leurs émissions de carbone.

Cette obligation de cohérence est d'autant plus forte que les **niveaux de dépenses publiques** franchiront de fait un nouveau palier. Il faudra en outre se poser la question des **modalités de financement** des mesures de soutien et de transformation de l'économie, du rôle de la politique monétaire dans une perspective de justice et de soutenabilité et de l'articulation entre les différents échelons géographiques infranationaux, nationaux, européens et intergouvernementaux.

Les principaux enjeux abordés par les 187 contributions

Une première vague de contributions a concerné les liens entre **croissance et énergie** : les parallèles entre la crise du Covid-19 et le réchauffement climatique et ses conséquences sont nombreux. Elles invitent à renouveler les paradigmes économiques actuels (le rôle de l'innovation par exemple, ou encore la notion de progrès technique), en repensant de manière profonde notre dépendance à la croissance et notre dépendance à l'énergie. De même, il a souvent été rappelé l'absolue nécessité d'intégrer les objectifs de transition écologique aux aides d'urgence apportées par l'État aux grandes entreprises industrielles et aux filières principales de l'économie française.

Le sujet d'une **relance équitable et soutenable** a largement été évoqué. La crise actuelle ne doit pas occulter celle des gilets jaunes et le profond malaise social. Dans ce contexte, certaines contributions estiment qu'une réforme de la fiscalité portant sur les plus aisés doit impérativement être mise en œuvre, de même que la lutte contre l'évasion fiscale, pour rétablir la confiance et la justice sociale.

Une réflexion a souvent été menée sur la **consommation**, à l'occasion du **confinement** : encombrement, engorgement, surconsommation, tourisme et loisirs de masse sont mis en regard de la sobriété imposée par le confinement, et nos modes de consommation ou de transport sont remis en question.

Un **retour au local est parfois préconisé** : la relocalisation des productions est au cœur des contributions, qui plaident aussi plus largement pour un recentrage de l'économie autour des territoires (expériences de revenu de base, circuit court des ressources, économie circulaire, etc.).

Le **rôle des entreprises dans une relance durable et soutenable** a également été mis en avant, particulièrement la nécessité pour les entreprises de repenser leurs modèles économiques, leurs objectifs et leur ambition à plus long terme, en intégrant en quelque sorte une « *culture du risque* » et en passant d'une logique de performance à une logique de résilience.

Enfin, a souvent été abordée la **refondation de l'État social et planificateur** : le retour d'un État keynésien doit être accompagné d'un État stratégique et planificateur, nationalisant les secteurs essentiels et renouvelant le contrat social. Cette planification engloberait le plan de relance à venir, et se devrait de mieux répartir les ressources (richesse, alimentation, services de santé, éducation, eau, énergie) pour atteindre les ODD. La question du renforcement des services publics (et de leur financement) est largement évoquée, de même que la priorité à donner à la réduction des inégalités.

Les points de consensus... et de dissensus

Un point de consensus est né autour du **nécessaire découplage entre énergie et croissance** : le consensus est formel autour de la sortie immédiate de notre dépendance aux énergies fossiles. L'accent est cependant particulièrement mis sur la politique relance, qui doit nécessairement redéfinir un rapport à l'énergie, en substituant des combustibles décarbonés aux combustibles fossiles dans les secteurs clés.

À ce propos cependant, un dissensus existe autour du **degré de découplage** et de notre définition du **mix énergétique** : divers niveaux de découplage sont proposés, du renforcement du nucléaire à la décroissance, en passant par la croissance verte ou la sobriété énergétique. Par ailleurs, un investissement massif vers les énergies renouvelables pour la production d'électricité n'est pas toujours décrit comme pertinent au vu de l'objectif de décarbonation de l'économie, la production d'électricité ne représentant en France que 10 % des émissions de CO₂.

Un deuxième point de consensus existe autour de la **nécessaire régulation de la finance mondiale** au profit de la transition environnementale. À cela encore s'ajoute un dissensus autour du **degré de régulation** : divers niveaux sont proposés, de la finance verte mise au profit de la transition énergétique à l'interdiction de la spéculation. Nombreux sont les questionnements autour de la finance et des marchés financiers et de leur capacité, ou non, à favoriser les biens communs.

Quelques propositions remarquables

Selon de nombreuses contributions reçues, la **soutenabilité forte**, qui suppose que les capitaux naturel, humain et technique sont complémentaires et non substituables, doit faire durablement son entrée dans la fabrique des politiques publiques. Ces contributions proposent notamment d'intégrer le capital naturel dans la comptabilité publique et nationale, l'obligation pour les grandes entreprises de tenir une comptabilité extra-financière, ou encore la sortie des investissements publics dans la santé et de la préservation de la biodiversité du pacte de stabilité, afin de les considérer comme des « biens précieux ».

Plus globalement peut-être, des propositions vont dans le sens d'une **réorientation totale de notre économie** en fonction du caractère *vital* des activités et de leur « respect de la valeur humaine et de son environnement ». Cela conduit à l'élaboration de domaines d'activités dites « primordiales » (recherche, éducation, santé, agriculture, transports, télécommunications) et d'autres dites « toxiques », la réorientation de l'économie vers un modèle soutenable passant alors par un encouragement des axes primordiaux et un encadrement des axes toxiques.

Le **financement de la transition énergétique** a été un sujet fécond de propositions, comme l'usage de systèmes financiers alternatifs, la création d'Agences territoriales de financement de la transition, ou encore l'émergence d'innovations financières comme des certificats d'impact. La question de l'implication des marchés a également été agrémentée d'une proposition de création d'un marché de droit à artificialiser, afin de concilier aménagement du territoire et protection de la nature.

La **fiscalité** enfin est souvent citée comme un outil déterminant dans la modification de nos comportements. La priorité pour les pouvoirs publics est, selon les contributions reçues, de corriger l'effet désincitatif des niches fiscales existantes qui freinent la réduction des impacts environnementaux et d'assurer une taxation équitable et incitative des différents modes de transport (ferroviaire, routier, aérien) sur notre territoire, que ces modes de transport soient personnels ou professionnels. Cela permettra de mieux prendre en compte les externalités issues du secteur des transports (changement climatique, pollution, congestion) et d'accroître encore le financement des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre tels que le fret ferroviaire.

Les textes de cette synthèse ont été préparés
par l'équipe du séminaire « **Soutenabilités** » de France Stratégie, qui se composait alors de :
Daniel Agacinski, Julien Bueb, Sandrine Cadic, Carole Cocault, Anne Faure, Julien Fosse,
Hélène Garner, Boris Le Hir, Marie Pierrel et Mathilde Viennot.

CONTACT

soutenabilites@strategie.gouv.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.strategie.gouv.fr/projets/seminaire-soutenabilites>

